

Parc national de Port Cros

Orientation 3.5 Soutenir et valoriser une agriculture innovante, dynamique et durable

Le maintien d'une agriculture durable diversifiée et dynamique est un des enjeux fondamentaux pour le territoire. Cette attention doit mobiliser tous les moyens possibles pour conserver ou renforcer la performance économique et environnementale de ce secteur : maintien du foncier agricole, installations et transmissions des exploitations, qualification et diversification des filières, développement des circuits-courts, soutien aux pratiques agroécologiques, innovation et formation.

La définition et la mise en oeuvre de cette orientation s'appuient sur la « charte pour une reconnaissance et une gestion durable des territoires départementaux à vocation agricole » et ses annexes.

13 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres p
<p>3.5.1 Préserver le potentiel de production agricole.</p> <p>- en préservant l'intégrité des espaces agricoles structurants d'un point de vue économique</p> <p>et paysager et qui peuvent potentiellement jouer un rôle en matière de biodiversité et de continuités écologiques. Les bassins agricoles identifiés au droit des ceintures agricoles sont décrits dans la notice.</p> <p>- en favorisant le développement du potentiel agricole en particulier :</p> <p>- par reconquête des espaces en friche à potentiel agricole ;</p> <p>- par reconquête des espaces identifiés dans l'aire délimitée des produits sous signe d'identification de la qualité et des origines.</p> <p>Ces reconquêtes agricoles devront se faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans le respect des grands équilibres paysagers du territoire, et plus 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et animation des actions collectives • Promotion et communication sur les actions engagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des espaces à préserver • Documents d'urbanisme et outils fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> • Syndicats de SCO • Professionnels de filière • CAV • SAFER • Intercommunalités • Services de l'État compétents en matière agricole • CG8

Parc national de Port Cros

<p>particulièrement en prenant en compte les orientations qui seront issues de l'élaboration du plan paysage ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur la base des productions agricoles traditionnelles qui ont contribué à façonner les paysages emblématiques locaux ; • en prenant en compte les enjeux écologiques et en particulier les continuités écologiques. 			
<p>3.5.2 Aider à la transmission des exploitations, accompagner l'installation des agriculteurs et prendre en compte les besoins en logement des exploitants et de leurs salariés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des actions collectives • Promotion et communication sur les actions engagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • CAV • CFE (Centre de Formation des Entreprises) • SAFER • Professionnels de la filière, professionnels de l'immobilier et de logiciels sociaux • CG83, DDTM
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p>3.5.4 Développer l'agritourisme en complément de l'activité agricole.</p> <p>Le développement de l'agritourisme est conditionné par un travail préalable avec les acteurs locaux, pour définir le modèle d'agritourisme à soutenir et à promouvoir dans le cadre de la destination « Parc national » autour des valeurs du tourisme et de l'agriculture durables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion et communication sur les actions engagées • Marquage des services agritouristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la démarche dans le cadre des documents d'urbanisme • Information sur les aspects réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de la filière • CAV • OT/ADT • CG83, DDTM
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>

Parc national de Port Cros

<p>3.5.6 Défendre et promouvoir les produits issus de l'agriculture locale:</p> <p>- sous signe d'identification de la qualité et des origines - sous l'appellation de marques collectives locales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et animation des actions collectives • Promotion et communication sur les actions engagées • Marquage des produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien par la commande publique notamment pour la restauration collective • Soutien les lieux de vente de produits locaux • Promotion 	<ul style="list-style-type: none"> • CAV • Professionnels de filière et syndicats • Associations de commerçants • Grossistes • Industries agroalimentaires • CG83, CR PACA, INAO
<p>3.5.7 Accompagner le développement de nouvelles filières économiques en soutenant l'installation d'unités de productions de jeunes plants / plants mères, de variétés fruitières de terroir, des plantes indigènes méditerranéennes, de plantes d'ornement et de fleurs coupées d'origines locales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique et scientifique du conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles • Mise en réseau des acteurs et accompagnement de projets • Promotion et communication sur les actions engagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien par la commande publique dans le cadre de la compétence aménagement et espaces verts • Communication et promotion des actions de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> • SCRADH, professionnels de la filière, pépiniéristes, • LEGTA Agricampus • CNFPT
<p>3.5.8 Soutenir la revalorisation de micro-filières telles que la culture de la canne de provence, l'arboriculture fruitière de terroir, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique et scientifique du conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles • Mise en réseau des acteurs et accompagnement de projets • Promotion et communication sur les actions engagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des potentiels de revalorisation sur la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • CAV, professionnels de la filière • SCRADH • Agribiovar • LEGTA Agricampus • CG83
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p>3.5.12 Développer la production en protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de journées 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des personnels 	<ul style="list-style-type: none"> • SCRADH,

Parc national de Port Cros

biologique intégrée (PBI), la mise en oeuvre d'une production locale d'insectes auxiliaires des cultures et la valorisation de la faune indigène (biodiversité fonctionnelle).	d'échange, transfert d'expérience • Soutien au projet de production locale d'auxiliaires	communaux • Utilisation des techniques de PBI dans les jardins publics et pépinières communales	Professionnels de la filière, syndicat horticole • CAV, Agribiovar • CG83
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4500

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-09 15:48